

## Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

# Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

## Déclaration du groupe Outre-Mer & Santé et Citoyenneté

Prise de conscience de la sensibilité animale, risques de maladies infectieuses et de leur propagation liés à certains modèles de production, impact sur la santé des consommateurs, conséquences sur le climat, conditions de travail des salariés de la filière notamment dans les abattoirs, difficultés d'installation pour les jeunes éleveurs, évolution des habitudes de consommation alimentaire qui se traduisent par une baisse de la consommation de viande, inflation ... la liste des obstacles à lever pour pérenniser l'élevage français est longue !

En parallèle, nous constatons une hausse des importations, avec des modes de production à l'étranger souvent moins respectueuses de l'animal, de l'humain et de son environnement. Et la dépendance des territoires ultramarins aux importations est particulièrement forte, d'autant plus que, contrairement à l'Hexagone, la consommation de viande y est globalement en hausse.

Les défis à relever pour atteindre la souveraineté alimentaire à l'horizon 2030 doivent ainsi constituer des opportunités pour les filières d'élevage, tout en répondant à des objectifs socioéconomiques et environnementaux.

Pour cela, plusieurs axes sont développés dans l'avis. Les groupes Santé & Citoyenneté et des Outre-Mer les partagent et insistent sur ceux qui leur apparaissent les plus structurants pour relever les défis de l'élevage français, sur tous ses territoires :

→ Tout d'abord, développer la recherche en lien avec les éleveurs, exploitants et salariés, mais aussi avec les territoires et les consommateurs. Les progrès de la recherche doivent s'inscrire dans le concept "One Health", idée que le CESE a développé dans un précédent avis, et qui permet de lier santé des écosystèmes, santé animale et santé humaine. Cette approche suppose des efforts de recherche et développement répondant au souci de modernisation et de sécurité alimentaire indispensable à nos populations, en poursuivant notamment la diminution d'intrants pour éviter la pollution des sols.

→ Ensuite, renforcer la viabilité des exploitations à travers des mesures qui encouragent un élevage durable. La formation des actrices et acteurs de la filière, indispensable pour accompagner les transitions. L'enjeu du foncier est encore plus prépondérant dans les Outre-mer.

→ De plus, structurer les filières au niveau des territoires est un prérequis pour aller vers l'autosuffisance alimentaire qui permet l'approvisionnement des marchés locaux en produits frais. Pour cela, les Programmes Alimentaires Territoriaux sont incontournables d'autant plus, qu'ils permettent des partenariats favorisant le développement de circuits courts. Î

→ Enfin, offrir une meilleure connaissance de l'origine, de la qualité et des conséquences environnementales de notre consommation en informant et en sensibilisant sur les conditions d'élevage, d'abattage et de transformation des animaux. Pour nos groupes, le nutri-score doit être augmenté d'un éco-score pour enrichir l'information des consommateurs.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux que pose l'élevage, la mobilisation ne peut reposer sur les seuls éleveurs. Parce que ça ne se décrète pas, une transition réussie doit mobiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne. En ce sens, les pouvoirs

publics doivent intégrer les difficultés quotidiennes rencontrées par tous les acteurs et en particulier celles des éleveurs ultramarins.

Les groupes Santé & Citoyenneté et Outre-Mer, regrettent l'absence de mention de ces spécificités dans l'avis. Néanmoins, ils ont voté l'avis.